



**HAL**  
open science

## Territoire : espace du jeu politique

Évelyne Ritaine

► **To cite this version:**

Évelyne Ritaine. Territoire : espace du jeu politique. Quaderni, 1991, Territoire de la communication, 13 (13-14), pp.39-51. 10.3406/quad.1991.1928 . halshs-00105528

**HAL Id: halshs-00105528**

**<https://shs.hal.science/halshs-00105528>**

Submitted on 2 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

---

## Territoire : espace du jeu politique

Evelyne Rilaine

### Résumé

*L'idée du territoire comme espace des règles du jeu permet de qualifier des degrés de concurrence et d'enjeux variables entre personnel politique et gestion locale. L'observation de l'entrechoquement de territoires permet de donner une trame particulière aux conflits souvent réduits à leur seule dimension « politicienne ». L'analyse repose sur une étude comparée entre une région italienne et certaines régions françaises.*

---

### Citer ce document / Cite this document :

Rilaine Evelyne. Territoire : espace du jeu politique. In: Quaderni, n°13-14, Printemps 1991. Territoire et communication. pp. 39-51.

doi : 10.3406/quad.1991.1928

[http://www.persee.fr/doc/quad\\_0987-1381\\_1991\\_num\\_13\\_1\\_1928](http://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_1991_num_13_1_1928)

---

Document généré le 17/10/2015

## TERRITOIRE : ESPACE DU JEU POLITIQUE

# M

arquer son territoire, se tailler un territoire, reconnaître ou revendiquer un territoire : bien que l'actuelle polysémie du mot le fasse oublier, la notion de territoire est d'abord politique. Il n'y a territoire que dans la sédimentation du sens et dans le façonnement par les rapports de force. Plutôt que de réduire cette notion à une dimension géographique, économique ou institutionnelle, il est possible de la construire dans une acception forte : espace des règles (reconnues et acceptées, quelquefois subverties ou contestées) du jeu politique(1). On pourrait en envisager une analyse de type stratégique axée sur les modalités du jeu : enjeux, acteurs et stratégies. Je voudrais ici en proposer plutôt une approche anthropologique, orientée sur les structures du jeu et sur les différents espaces de jeu que celles-ci dessinent dans la vie politique locale. N'importe quelle expérience de recherche comparatiste en fait pressentir la nécessité : à institutions et enjeux homologues le jeu politique se structure très différemment selon les cultures politiques nationales, et c'est encore plus vrai lorsqu'on considère les territoires sub-nationaux. Pour risquer une métaphore, si on pratique partout le jeu de cartes, pourquoi joue-t-on ici au poker, là au bridge, ailleurs au tarot ? D'où viennent les règles du jeu ? Quelles sont les conditions pour entrer dans le jeu ? Qui peut maîtriser les règles ? Il faudrait pour comprendre leur processus d'institutionnalisation rapprocher la démarche anthropologique et la théorie des choix rationnels(2).

En l'état actuel des recherches en ce domaine, il ne s'agit pour moi que de proposer quelques pistes à la réflexion. Un espace de règles du jeu politique est d'abord un héritage de l'histoire par laquelle il a été produit. Suivie par des historiens (M. AGULHON), des politistes étrangers (S. BERGER) et par des ethnologues (M. MARIE, M. ABELES)(3) avec leurs méthodes propres, cette piste a été en grande partie négligée par la science politique. Elle a pourtant le grand intérêt de pouvoir expliciter la généalogie de la différencia-

*Chargée de recherche  
Fondation Nationale des Sciences Politiques  
Centre d'Etude et de Recherche sur la Vie Locale  
Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux*

tion des territoires contemporains. Un héritage peut ensuite se transmettre, se reproduire ou être enfoui dans une nouvelle règle du jeu : le confronter au changement paraît une étape décisive en ce qu'elle oblige à s'interroger sur les médiations et sur les rapports de force, sur les processus socio-politiques à l'oeuvre ; le regard porté sur la dynamique contemporaine peut éviter ainsi toute tentation culturaliste. Enfin s'interroger sur les effets de l'héritage et du changement sur la structure du jeu politique peut, peut-être, permettre de parvenir à une modélisation progressive de situations locales perçues, jusqu'à présent, comme spécifiques, uniques, décourageant par là toute théorisation. Sur le plan méthodologique, la difficulté principale est celle de l'articulation entre la construction de l'objet et les espaces concrets sur la base desquels des données sont disponibles. Autant il est nécessaire de concevoir l'espace des règles du jeu comme non réductible à des paramètres géographiques, institutionnels, économiques (la définition du territoire politique n'est-elle pas elle-même en jeu ?), autant il ne faut pas se dissimuler que les données utilisées le sont sur la base d'espaces réifiés : commune, province ou département, région, unités statistiques, etc. Mon objectif serait, dans ce texte, de repérer les difficultés de ce genre.

Pour ce faire j'utiliserai deux terrains d'enquête très typés, l'un en Italie (Toscane), l'autre en France (Languedoc). Ils ne sont pas choisis pour une quelconque valeur d'exemplarité, mais pour l'accumulation de données dont on dispose sur chacun d'eux : une approche anthropologique suppose en effet un travail en profondeur dont les conditions sont rarement réunies(4). Ils ont cependant l'intérêt, ne serait-ce qu'esthétique, de présenter des règles du jeu politique contemporain très différentes alors que certaines caractéristiques héritées sont homologues : zones d'agriculture dominante, de petites entreprises familiales, de socialisme rural, d'identité culturelle forte, etc. Tout mon propos est de commencer à explo-

rer les combinatoires qui ont abouti à des présents si différents.

### PRODUCTION ANTHROPOLOGIQUE DES RÈGLES DU JEU

L'histoire sédimente peu à peu une culture - un ensemble de symboles et de pratiques - du territoire : en cela elle détermine le jeu à venir. La façon dont S. TARROW a analysé les rapports centre-périphérie en Italie et en France illustre bien cette thèse de la perdurance anthropologique des modes de rapports territoriaux dans une culture politique nationale(5). Il montre en effet que la France constitue un cas très avancé d'intégration territoriale : en témoignent l'ancienneté du travail d'unification territoriale et culturelle, la prégnance d'une idéologie jacobine où l'Etat incarne la Nation en soi, l'élaboration d'un appareil politico-administratif de contrôle du local dont les maîtres mots sont département, préfet, maire, école publique. L'opposition à la reconstitution de corps intermédiaires, qu'ils soient professionnels ou territoriaux, a longtemps contribué à faire d'une administration locale contrôlée par le centre le seul vecteur de représentation des intérêts : ainsi naquit la figure du notable(6). Les partis politiques modernes ont donc eu du mal à s'imposer dans ce contexte et n'y sont parvenus qu'au prix d'une nationalisation de leurs objectifs et d'une faible implantation locale. En Italie, au contraire, la faiblesse de l'intégration nationale a laissé se développer une intégration réticulaire localisée(7). Réalisée tardivement, l'unification nationale y est advenue en outre sur un territoire dépourvu de toute homogénéité sociale et culturelle, en l'absence d'une véritable bourgeoisie nationale pour la mener à bien. La pénétration du modèle politico-administratif français, dont s'étaient inspirés les pères de l'Unité, a largement échoué : l'élite socio-politique qui l'a importé s'en est servi moins comme un instrument d'intégration que comme un outil de contrôle de masses paysannes jugées dangereusement livrées à elles-

mêmes. Le modèle jacobin s'est aussi heurté à des légitimités concurrentes, qu'elles soient communautaires sous la forme d'un municipalisme irréductible, ou clientélistes au travers de groupes locaux organisés plus ou moins légaux. La faiblesse de l'administration étatique a ainsi laissé le champ libre à l'organisation de réseaux qui surent utiliser les ressources publiques à leur profit. Ils ont été le terreau sur lequel des partis modernes ont poussé après la période fasciste : les intérêts locaux se sont alors organisés selon des lignes fonctionnelles et identifiés à des groupes parlementaires capables de porter leurs demandes au centre.

L'histoire de ces constructions nationales lègue deux modèles très différenciés de rapports territoriaux : en France une intégration de type administratif entre centre et périphérie condamnant les élus locaux à pratiquer «l'activisme administratif» ; en Italie un système d'échange politique vertical où l'élu local est tenu de se comporter comme un «entrepreneur politique». En France la question territoriale subit toujours le poids de cet héritage : «(elle) s'est déployée sur des implicites spatiaux (opposition entre le centre et les périphéries politiques) ou institutionnels (distinction entre l'Etat et les collectivités locales) qui contribuent à situer pour l'essentiel le contenu du local par référence ou par opposition à un central marqué par le seul principe d'autorité ou de domination, laissant échapper d'autres dimensions possibles de la totalité»(8). Le débat actuel sur la suite de la décentralisation en atteste : face à la possibilité de voir surgir DES jeux politiques différents, marqués par plus d'incertitude et plus de concurrence entre DES territoires, ne voit-on pas ressurgir, dans les projets de loi, le spectre de l'exigence jacobine : *come-back* du préfet, réglementation des modes de coopération locale, uniformisation des procédures ? En Italie il s'avère impossible de penser autrement qu'en admettant la fragmentation qui permet à DES périphéries de contrôler à leur profit un

centre-otage(9). Les jeux politiques s'y déroulent dans l'anticipation de la fragmentation des sites de pouvoir, des cultures politiques, des performances institutionnelles. Une étude récente montre par exemple qu'à capacités institutionnelles égales les institutions régionales ont des rendements très différenciés selon la zone de subculture politique dans laquelle elles se situent : dans la subculture légale-rationnelle du nord, la région se montre capable d'élaborer une politique programmatique et planificatrice ; dans les subcultures communautaires du nord-est et du centre, elle est plus encline à des politiques d'accompagnement social du changement ; dans la subculture clientéliste du sud, elle pratique surtout la distribution des biens et des postes selon l'appartenance clientélaire(10).

Cette production anthropologique des rapports territoriaux sur un territoire national est le cadre global dans lequel s'inscrit la construction de chaque espace des règles du jeu localisé. Le cas de la Toscane est ainsi une modalité particulière de l'intégration réticulaire localisée en Italie : il faut donc expliciter l'adjectif. On peut appréhender la Toscane dans l'aire globale de la subculture politique «rouge» (laïque, puis socialo-communiste) qui s'étend sur les actuelles régions d'Emilie-Romagne, Toscane, Ombrie, Marches et sur les provinces de Mantoue, Viterbo, Rovigo(11). Comme la subculture «blanche» (catholique, puis démocrate-chrétienne) (Régions de Vénétie, Trentin Haut Adige, Frioul Vénétie) qui est son pendant dans la subculture de type communautaire, cette subculture s'est formée pour l'essentiel entre l'Unité et la Première guerre mondiale : sa production et sa reproduction ont été très étudiées notamment par C. TRIGILIA(12). Elle semble s'enraciner dans une spécificité socio-économique : il s'agissait de régions de forte activité agricole, organisée sous la forme de la *mezzadria* (plusieurs types de métayage liant ruraux et nobles, ecclésiastiques, bourgeois). Ces contrats de métayage, relativement léonins, obli-

geaient à maintenir une organisation familiale du travail, assurant partage des tâches et mise en commun des revenus : la famille mezzadrile, auto-organisée, pratiquait l'agriculture, le petit artisanat de complément, les rapports de commerce avec la ville. Ces régions se différenciaient ainsi de celles du nord-est, terres de petite propriété, et de celles du sud, terres de *latifundia*. Les effets de l'économie de marché et de l'industrialisation y furent absorbés par l'importance du travail indépendant et par l'organisation familiale du travail : elles ne connurent que peu le développement du salariat comme ce fut le cas dans le nord, ou de la prolétarisation comme ce fut le cas dans le sud.

L'évolution politique de ces régions suivit une ligne double : celle du respect de l'autonomie familiale, celle de la nécessité de la coopération. On la relie volontiers aux capacités de socialisation de la famille mezzadrile : celle-ci, famille élargie à régulation communautaire, semble prédisposer à la coopération entre égaux (puisque les frères sont sur le même rang d'héritage). Elle a pu être le creuset où se sont forgées des pratiques de coopération, de solidarité et de revendication face aux exigences des propriétaires, revendication renforcée par la présence de nombreux travailleurs agricoles, notamment en Emilie-Romagne, ce qui en fera le cœur de l'Italie rouge. Néanmoins cette hypothèse rencontre une difficulté immédiate : les observations fines de situations localisées, comme il en existe pour la Valdelsa en Toscane(13), montrent que la famille mezzadrile a d'abord été un facteur de maintien de l'ordre. Cellule sociale de base autosuffisante (elle comprenait alors de 20 à 40 personnes), isolée des autres par son auto-organisation et par le caractère dispersé de l'habitat mezzadrile, régulée par l'autorité du chef de famille, contrôlée par le fermier, le propriétaire, le clergé aussi, elle a été l'un des facteurs de résistance à la pénétration des idéaux républicains puis socialistes(14). Certes on peut concevoir que les effets de la socialisa-

tion familiale se soient retournés : encore faut-il pour le comprendre intégrer d'autres facteurs - conjoncturels ou politiques - qui montrent à quel point une démarche d'anthropologie politique peut être riche à condition d'être complète ; la socialisation primaire prend en effet un sens différent selon les rapports de force, les stratégies dans lesquelles elle s'insère, selon qu'elle est ou non relayée par d'autres processus de socialisation (l'école, l'association par exemple)(15). De fait la fin du siècle vit progresser, à partir des petites villes où les activités industrielles avaient engendré un prolétariat, la propagande de gauche et l'associationnisme socialiste, dans un contexte de crise économique qui favorisa leur pénétration en milieu rural : l'implantation en est attestée par la fréquence des grèves agricoles dès le tournant du siècle et par la multiplication des syndicats et coopératives socialistes. Sur le plan électoral la Toscane (le premier maire socialiste toscan fut élu en 1897 à Colle di Valdelsa) après l'Emilie-Romagne, mais avant l'Ombrie et les Marches, vota très tôt pour les républicains, les radicaux, les socialistes. Cette culture laïque et socialisante s'est plus tard radicalisée dans la résistance au fascisme et dans l'expérience de la clandestinité : dès les élections de 1946 ces régions votaient majoritairement à gauche (33,5 % pour le PCI et 24,5 % pour le PSI, contre 18,9 % et 20,7 % au niveau national). La rapide exclusion des communistes du pouvoir au centre a ensuite renforcé l'organisation et la mobilisation sur le terrain local : l'orientation idéologique se maintient depuis et le degré d'implantation des organisations de gauche (syndicats, coopératives, associations) est élevé (en 1970 entre 40 et 50 % des inscrits à des organisations de gauche se trouvent dans ces régions qui ne représentent que 20 % de la population italienne).

Il s'est ainsi imposé une règle du jeu politique originale. Elle est constituée autour de valeurs laïques et socialisantes implantées dans un

monde de travailleurs indépendants et d'agriculteurs : elle est plus axée sur la coopération et la solidarité que sur la collectivisation et la lutte des classes. La polarisation sociale y est en effet faible et la mobilité sociale, basée sur des stratégies familiales, assez ouverte. Cette règle du jeu politique est structurée par l'intensité des réseaux, ceux informels d'une sociabilité riche, ceux organisés de la mobilisation idéologique : cette socialisation réticulaire est le processus essentiel de la transmission de la mémoire, du contrôle social et d'une très forte organisation civile(16). Elle en tire une forte connotation communautaire, communautés des alliances familiales, communautés productives (car les activités économiques y sont fortement localisées), communautés municipales : ainsi le jeu politique a toujours pour cadre principal la vie de la cité. Il s'agit d'un localisme communautaire qui «d'un côté tend à donner un caractère territorial et communautaire, plus que de classe, à la mobilisation, et de l'autre tend à connoter les objectifs en termes de défense de la société locale face aux effets de la pénétration par le marché et par l'Etat»(17).

Comparer ce type de règles du jeu politique avec le cas du Languedoc oblige à faire quelques remarques méthodologiques préalables. Tout d'abord s'il est possible de parler de la Toscane comme d'un système socio-politique construit et non comme d'un artefact de la recherche, il est loin d'en être de même pour le Languedoc. En Italie le découpage des régions institutionnelles s'est fait sur la base de territoires encore très marqués au moment de l'Unité : la plupart des régions correspondent à des entités historiques et culturelles permettant de les situer dans la longue durée. La Toscane actuelle s'inscrit ainsi dans la longue durée du Duché de Toscane dont elle a hérité l'homogénéité linguistique, culturelle et sociologique. Or qu'est-ce que le Languedoc ? Ce n'est certes pas le Languedoc-Roussillon institué par la réforme régionale sur la base de cinq départements hétérogènes : Aude, Hérault,

Gard, Lozère, Pyrénées-Orientales. Hétérogénéité culturelle : les Pyrénées-Orientales sont terres catalanes ; la Lozère, bien qu'ayant appartenu à l'antique province du Languedoc(18), a hérité de l'éloignement et du particularisme de l'ancien Gévaudan (c'est aujourd'hui le seul bastion résolu de la droite parlementaire en Languedoc-Roussillon) ; seuls Gard et Hérault sont de culture bas-languedocienne, avec une partie de l'Aude, l'autre tirant vers les pays aquitains(19). Hétérogénéité économique et sociale aussi puisque seuls ces trois départements sont concernés par un destin commun, encore que récent aux yeux de l'histoire, celui de la monoproduction viticole et de la structuration socio-politique que celle-ci a induite. Avec toutes les réserves imaginables la réflexion peut donc s'amorcer sur la base de ces trois départements(20), en gardant à l'esprit qu'ici plus qu'ailleurs la question de la définition territoriale peut être en jeu. D'autre part il faut souligner que les matériaux anthropologiques élaborés sont bien plus rares sur cette zone qu'ils ne le sont sur les régions italiennes : en règle générale la déformation jacobine semble avoir aussi marqué la recherche qui ne s'est intéressée aux subcultures que sous le vocable du résiduel folklorique, de l'idéologie de la résurgence régionaliste, rarement sous celui de l'actualisation sociologique. L'analyse est donc nettement plus indicative que pour le cas italien.

Dès 1870, le Languedoc s'inscrit dans le «Midi rouge»(21). Cette coloration ne peut être comprise que dans les rapports de force liés à la viticulture. «La polyculture de subsistance traditionnelle est atteinte dans le deuxième quart du 19e siècle par l'arrivée, sur le marché national, des blés russes à bas prix ; la vigne, de ce fait, se présente comme une production de substitution possible, au moment où, grâce à la révolution ferroviaire, commence à se constituer un marché national offrant des débouchés pour les vins du Midi. L'extraordinaire expansion de la viticulture qui se produit alors s'accompagne d'un déplace-

ment vers la vigne de capitaux jusque là investis dans l'industrie»(22). L'expansion de la viticulture, l'investissement bourgeois dans la vigne, le développement d'innovations agronomiques qui permirent de surmonter la crise du phylloxera ont bâti une société agricole originale : dominée par les grands propriétaires et négociants, constituée surtout de petits propriétaires dépendants, mais aussi d'ouvriers agricoles prolétarisés. Au tournant du siècle le syndicalisme agricole d'origine anarcho-syndicaliste était bien implanté parmi les ouvriers, les petits propriétaires étaient engagés dans un important mouvement coopératif et mutualiste, le socialisme jaressien gagnait du terrain dans le bassin ouvrier d'Alès comme en milieu rural : les premières grandes grèves agricoles en France eurent lieu dans cette région en 1904. Il serait intéressant de disposer d'études anthropologiques de cette tendance républicaine et socialiste. Bien des corrélations ont été évoquées sans être démontrées : l'influence idéologique du protestantisme et de la franc-maçonnerie, un ethos oppositionnel occitan, la famille communautaire (moins longtemps maintenue qu'en Italie) en interaction avec les modes d'exploitation de la terre ?

Cependant la base sociale de cette mobilisation de gauche était faible : insuffisamment d'ouvriers (et souvent de nationalité espagnole, donc en position précaire), beaucoup de petits propriétaires enclins au réformisme et soucieux de la survie de leur bien, une bourgeoisie viticole (grands propriétaires et négociants) prompt à tenter de prendre le contrôle de ce milieu. Ce fut chose faite à partir des émeutes sanglantes de 1907 où, face à l'effondrement des cours, toute une *profession*, toute une *région* se dressèrent contre l'Etat, contre le nord des betteraviers (qui avaient empêché l'interdiction du sucrage des vins), contre l'étranger et ses importations. Les intérêts immédiats de la monoproduction lièrent la campagne à la ville, le petit exploitant au négociant, l'ouvrier agricole au grand propriétaire, le client au notable : l'un-

animisme tint désormais lieu de règle du jeu. La région fut radicale-socialiste et envoya ses notables-députés du vin faire pression à Paris ; elle fut corporatiste, exigeant pour tous indistinctement maintien des cours et politique d'assistance ; elle fut réticulaire, associant les acteurs dans une multitude de regroupements, de mutualités, de coopératives. Émeutes de 1907, vote du «statut viticole» hyper-protecteur en 1936, affrontement de Montredon en 1976 : autant de dates qui scandent l'histoire, et la mythologie unitaire, d'un Languedoc viticole unanimiste.

Les conséquences sur le jeu politique en sont profondes(23). L'unanimisme local, arc-bouté sur un fort contrôle social, censura l'expression des rapports de force internes : bien peu, jusqu'aux années 70, oseront en rompre la légitimité, empêchant ainsi une évolution politique. Son caractère défensif entrava longtemps toute velléité d'adaptation : plus la revendication de protection réussissait, moins il était aisé qu'émergeassent de nouveaux leaders porteurs de demandes de modernisation et d'adaptation aux lois du marché. Entre cette base indifférenciée et l'Etat s'était tissée une toile de rapports clientélistes contrôlés par des notables traditionnels : réticulaire donc, mais ici réticulaire de redistribution de ressources, réticulaire d'échange inégal. Le notable y fut successivement républicain, radical, socialiste ou communiste. Seules quelques villes dont Montpellier (centre de services et de gestion, ville dévolue à la grande bourgeoisie des propriétaires, des négociants et des professions libérales) demeurèrent villes de droite, face aux places fortes socialistes et communistes de Béziers, Nîmes, Sète, Alès. Mais sous l'acception de gauche sans doute faut-il entendre plutôt *oppositionnel*. Et *oppositionnel* s'entend aussi comme *languedocien, méridional* : à l'avènement d'un gouvernement socialiste en 1981 certains élus socialistes n'iront-ils pas, dans leur difficulté à préserver leur capacité oppositionnelle, jusqu'à se déclarer d'abord méridionaux ? L'écho du

poujadisme à une époque, l'alliance avec les mouvements régionalistes à une autre, attestent des quêtes de légitimité de cette posture oppositionnelle(24). Dans ce cas aussi donc un très fort localisme politique, mais un localisme unanimiste et oppositionnel : «renvoyant parfois à un plus lointain passé de résistance régionale au pouvoir central, celui de la période cathare, constitutif de la personnalité protestataire de «l'Homme d'Oc», le discours notabiliaire, au fil des années monoviticoles, tend à présenter la réalité des rapports entre la région et l'extérieur (et plus particulièrement entre la région et l'Etat), comme des rapports de domination opposant au groupe des «nous» celui des autres, des «eux», des «ils»(25).

### CHANGEMENT OU REACTUALISATION CONTEMPORAINS ?

C'est sans doute la confrontation de ces héritages avec le changement qui révèle le mieux les processus qui les animent. Face à une crise grave y-a-t-il changement radical du jeu ou seulement réactualisation ? Le localisme communautaire toscane et le localisme oppositionnel du Languedoc se sont trouvés confrontés, chacun à leur manière, à une crise profonde dans les années 70-80 : ces régions dites périphériques sont alors bouleversées par un affrontement direct avec les caractères d'une modernité dont elles étaient restées un peu à l'écart (adaptation aux règles du marché, recul des idéologies classiques qui les avaient structurées jusqu'alors, transformation démographique et/ou sociologique de leur population). Face à ce défi, les deux territoires font preuve de capacités d'adaptation très différentes.

#### La Toscane, un exemple de néo-localisme

La Toscane fait la démonstration que plus une subculture est forte, plus elle est organisée, plus elle a des capacités de mobilisation contemporaine(26). Au début de la crise économique la

Toscane est une zone d'agriculture prospère et de petites entreprises familiales. La crise y provoque une réorganisation économique considérable sous la forme particulière de la diffusion industrielle et de l'organisation de systèmes industriels localisés(27) : cette organisation est un succès désormais reconnu sur le marché des biens manufacturés de bonne qualité. Le changement social induit est important : développement du travail précaire ; installation à leur compte, comme artisans ou petits entrepreneurs, d'ouvriers au chômage ; intensification du travail à domicile ; organisation de réseaux de PME coopérant entre elles ou avec des sous-traitants ; apparition des technologies de pointe et des techniques modernes de gestion. Les communautés locales y trouvent une occasion d'enrichissement mais sont aussi en proie à l'instabilité du marché du travail et des rapports commerciaux, à une concurrence interne débridée, à la complexité croissante de l'organisation économique et de la stratification sociale. Dans les premières années de la diffusion industrielle les vieilles ressources communautaires ont réussi à stabiliser les systèmes locaux en absorbant la plupart des effets pervers : la famille a joué ce rôle sur le marché du travail, les rapports de parentèle (qui ont remplacé désormais la famille élargie) dans l'organisation économique, la sociabilité communautaire pour la concurrence interne. La diffusion industrielle n'a pu s'organiser qu'autant que «dans les comportements des acteurs individuels et collectifs s'établit alors un équilibre pragmatique entre maintien de l'identité et jeu des intérêts, ancienne et nouvelle identité, sens et action rationnelle, communauté et classe, qui composent une appartenance collective particulière. Celle-ci n'est certainement pas l'appartenance traditionnelle : elle est plus instable, continuellement sollicitée, mais elle représente un des éléments du contexte dans lequel se manifestent nouveaux intérêts et nouvelle identité»(28).

Face à la complexification ce sont surtout les

ressources locales de négociation qui se sont révélées précieuses : l'existence de modes locaux de représentation des intérêts et le consensus politique autour de la défense de la communauté sont les processus centraux de l'adaptation de ces sociétés locales. La «matrice subculturelle» a permis l'organisation d'un type de relations industrielles localisées et négociateur et le renouvellement du rôle médiateur des gouvernements locaux(29). La tradition de mobilisation à gauche a assuré l'adaptation des syndicats à cette nouvelle organisation économique qui leur est a priori peu favorable en raison de la faible taille des entreprises. Les syndicats sont parvenus à se réorganiser en fonction de la nouvelle donne et leur présence sociale est forte même si leur représentation dans l'entreprise n'est pas toujours assurée : ils sont les interlocuteurs habituels d'organisations artisanales et patronales, elles aussi très structurées. Le consensus communautaire s'est réinvesti dans la défense de la communauté productive sous la forme d'une pratique négociatrice localisée : les taux de syndicalisation sont parmi les plus élevés d'Italie, la contractualisation syndicat-entreprise se fait par zones, la négociation est systématiquement privilégiée(30). Dans ce type de relations industrielles localisées les gouvernements locaux, municipaux surtout, se sont découverts de nouvelles fonctions politiques basées sur la stabilité idéologique et le consensus politique. En effet malgré l'existence de gouvernements de junte alliant plusieurs tendances politiques, malgré l'érosion des principales formations partisans, notamment le PCI, un profit d'une «nouvelle gauche», le consensus communautaire et socialisant se maintient, en se renouvelant, comme la règle incontournable. Les effets de la socialisation semblent ici l'emporter sur des transformations partisans qu'ils englobent. Les gouvernements locaux de gauche sont particulièrement interventionnistes, par rapport aux autres régions, en matière de soutien au développement économique, de politiques territoriales, de politiques sociales : ils créent ainsi un «salaire social local»

qui contribue à stabiliser l'évolution de ces sociétés. Ils jouent surtout un rôle original de médiation locale des intérêts : ils encouragent la négociation entre les acteurs économiques, ils fournissent une représentation territorialisée des intérêts au travers du circuit gouvernement local-parti dominant. La régulation politique s'effectue donc par des structures fonctionnelles (syndicats, organisations d'artisans et d'entrepreneurs, groupes de pression) qui interagissent entre elles et par des structures de représentation territoriales (parti, commune) qui font pression aux niveaux régional et étatique. Le localisme communautaire hérité s'est ainsi réactualisé en un «néo-localisme» : «une division du travail particulière entre marché, structure sociale et - de façon croissante - structures politiques, qui rend possible une grande flexibilité de l'économie et une capacité d'ajustement rapide aux variations du marché, mais aussi une redistribution des coûts et des avantages du développement à l'intérieur de la société locale»(31). Les systèmes industriels localisés de ces zones ont ainsi trouvé une précieuse ressource de stabilisation dans l'existence d'une régulation politique localisée. Celle-ci s'est maintenue et adaptée non seulement parce que la socialisation des acteurs les y disposent mais aussi parce que le jeu communautaire s'avère fonctionnel face à de nouveaux enjeux économiques : comme l'écrit A. BAGNASCO la réussite est une confirmation des règles. Le rôle de médiation des politiques s'est accentué avec l'intensification de la concurrence interne. Il a pour le moment suffi pour surmonter deux handicaps importants. Les communes ont peu de compétences et encore moins de moyens financiers pour intervenir dans le domaine économique. La région, qui aurait pu être le bon niveau d'intervention, n'y parvient que difficilement : il semble que la mobilisation, qui s'est toujours effectuée au niveaux provincial et municipal, ne parvienne pas à s'effectuer régionalement. Face aux enjeux de la maturité industrielle de ces systèmes sans doute y-a-t-il là une limite objective de l'héritage.

### La fragmentation du Languedoc

Face à cette réactualisation le Languedoc illustre l'entrée en anomie d'une règle du jeu politique localisée : l'ancienne règle s'estompe, une nouvelle tarde à émerger. Les bouleversements qu'a connus ce territoire sont beaucoup plus traumatisants que ce qui vient d'être décrit pour la Toscane. Crise de son référent traditionnel tout d'abord : l'ère de la viticulture assistée s'achève avec l'ouverture du marché européen et l'obligation de s'adapter à un environnement concurrentiel. Cette crise de reconversion se double d'une crise politique lorsqu'en 1981 s'établit un gouvernement socialiste : comment demeurer oppositionnel lorsque les partis qui représentent ce territoire contrôlent aussi le centre ? Il y a plus profond encore : depuis le début des années 60 cette zone détient tous les records d'immigration : le Languedoc n'est plus dans le Languedoc. Immigration des rapatriés d'Afrique du Nord avec une installation massive dans les trois départements languedociens ; immigrations étrangères déjà anciennes mais continues (Espagnols, Maghrébins) ; immigration intra-régionale, les villes vidant les campagnes, mais aussi inter-régionale : le Languedoc-Roussillon détient avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur le record d'attraction inter-régionale, laquelle bénéficie essentiellement aux départements littoraux, et en leur sein aux villes(32). Le corps électoral augmente entre 1958 et 1978 de 76 % dans la circonscription Montpellier-Lunel, de 55 % dans celle de Nîmes, de 20 % dans celle de Carcassonne : le temps des néo-languedociens est venu.

Le changement est donc ici radical et porte un nom : fragmentation. Dans l'occupation de l'espace en premier lieu : à une zone rurale animée par un réseau de villes moyennes succède une hiérarchisation spatiale où les villes vident les campagnes, où la côte (objet d'une opération d'aménagement étatique) obéit à des logiques

autonomes, où une ville devenue capitale régionale concentre les énergies et prend le pas sur les autres, où la «rurbanisation» repousse toujours plus loin le milieu rural. Fragmentation dans la logique sociale aussi : l'importance du milieu agricole n'est plus que relative (la vigne ne représente plus que 15 % du PIB régional, un peu moins que le tourisme), les catégories sociales du tertiaire s'emparent de l'hégémonie symbolique, la faiblesse des emplois industriels laisse la place à un chômage record (14 % en 1989). Fragmentation dans la dynamique culturelle enfin : l'appartenance languedocienne, liée à la langue d'oc et à la viticulture, est aujourd'hui noyée dans un contexte cosmopolite. Les effets politiques de cette fragmentation ne se sont pas fait attendre comme en atteste une évolution électorale complexe. Les villes l'ont manifesté les premières : en 1983 la gauche perd les mairies de Carcassonne, radicale-socialiste et socialiste depuis un demi siècle, Béziers, Sète et Nîmes, traditionnellement communistes, comme Alès qui tombe en 1989. Cependant les partis de gauche résistent au plan régional, puisque 30 députés sur 66 dans la région Languedoc-Roussillon sont inscrits au PS, au MRG et au PCF et qu'un représentant d'un socialisme moderniste et gestionnaire a pris la mairie de Montpellier dès 1977. Par contre une alliance des partis de droite et d'extrême-droite a conquis l'institution régionale en 1986, portant à sa tête un député lozérien UDF, et le Front National a réussi une percée spectaculaire sur le littoral et dans les villes(33). Un contexte aussi contradictoire oblige à se demander quelle est désormais la règle du jeu politique.

Or la réponse n'est pas simple, ne serait-ce qu'en raison de la difficulté qu'il y a à définir un territoire politique : autant on pouvait accepter l'hypothèse que l'espace monoviticole pouvait être un territoire politique, autant aujourd'hui la détermination du territoire est ici en jeu, surtout si on tient compte de la décentralisation qui a encore compliqué les éléments du jeu en obligeant les

acteurs politiques à se servir d'institutions et de procédures de coopération qui n'ont rien à voir avec des interactions socio-politiques réelles. L'ancienne règle du jeu perdure, portée par la société agricole de l'ouest du Languedoc. On y entend encore l'écho de l'unanimité et de l'appartenance locale. Le travail politique des conseils généraux semble être d'y amener peu à peu une évolution socio-économique, grâce aux chartes inter-communales et au soutien aux petites entreprises. Une nouvelle règle du jeu se dessine, moins autour de caractéristiques idéologiques que de l'affirmation des élus comme gestionnaires : de gauche ou de droite les nouveaux maires sont attendus sur le terrain du développement socio-économique de leur cité ; peu à peu l'attente gestionnaire s'adresse à tous les nouveaux élus de la région. Tendance nationale certes ; elle a pourtant ici une signification particulière. Elle prend place dans un contexte social où la demande d'innovation, de développement est en premier lieu celle des néo-languedociens. Leur situation, situation de mouvement, suppose une plus grande sensibilité aux thèmes du changement(34). Elle se situe mieux dans une thématique de la modernité où la trajectoire de migration peut prendre place et se justifier : celle-ci remplit, à l'égard des nouveaux arrivants, une fonction d'intégration. Or il s'agit là d'un des enjeux majeurs de cette région. Le vote d'extrême-droite, dont la corrélation est forte avec la présence de néo-languedociens, en apporte un indice à contrario(35) : lorsque l'insertion se passe mal on assiste à la montée d'un vote protestataire qui peut exprimer aussi bien la frustration d'immigrants dont les espoirs ont échoué que le malaise d'une population locale qui perd ses repères. La nouvelle règle du jeu devrait donc réussir l'intégration, au moins symbolique, des néo-languedociens, mais elle ne pourrait pour autant négliger d'assumer aussi les demandes identitaires des languedociens d'origine. Or l'anomie languedocienne se révèle d'abord dans la transformation de ce que M. ABELES nomme «éligibili-

té»(36) : le «repérage» traditionnel d'un éligible par les électeurs ne fonctionne plus que marginalement dans ce contexte de mutation, et un nouveau mode de «repérage» n'a pas encore émergé. Font en effet dramatiquement défaut des structures de mobilisation : effacement de la culture politique locale, déliquescence des organisations partisans et professionnelles, faible émergence de groupes de pression locaux. Ainsi peut-on observer les difficultés qu'ont à s'organiser les membres d'un patronat localisé, mais composé de chefs d'entreprises familiales autochtones et de chefs d'entreprises-managers d'installation récente, bien que des enjeux localisés leur soient perceptibles. Ainsi peut-on remarquer la faible représentation des néo-languedociens dans les positions d'influence ou de décision, milieu associatif ou personnel politique local par exemple. Dans cette situation anormale les leaders politiques se retrouvent en position d'énonciation du sens : l'ultime ressource politique est dans le verbe, d'où l'inflation des politiques de communication. Le discours moderniste, dont le maire de Montpellier a le premier compris la nécessité, s'assurant par là-même une domination symbolique sur ses adversaires, décline donc les thèmes de l'innovation, de l'esprit d'entreprise, de la mondialisation. En face un discours plus nuancé tente de concilier ces thèmes avec ceux de la mémoire, de la tradition, de l'appartenance locale. Les deux thématiques se répartissent indépendamment des étiquettes partisans dans un champ de concurrence politique anarchique : le socialisme viticole s'oppose au socialisme urbain et gestionnaire ; les deux villes principales, Montpellier et Nîmes, menées toutes deux par des maires gestionnaires mais de bords politiques opposés, parviennent mal à coopérer ; le conseil régional, tenu par les partis de droite, s'oppose à la politique du maire de Montpellier tout en reprenant les mêmes thèmes ; l'extrême-droite s'engouffre dans les brèches ainsi ouvertes.

Incontestablement le Languedoc représente un

cas extrême de passage d'une règle du jeu à une autre, avec la phase anémique que cela suppose. Il s'éclaire à la lumière du cas toscan, exemple exceptionnel de très forte organisation sociale, de production et de contrôle de la règle du jeu par des réseaux. Leur face-à-face démontre l'importance, sous le niveau stratégique, des processus de socialisation et de mobilisation. Leur analyse anthropologique montre la production des règles dans des conjonctures historiques, face à des enjeux, dans la dynamique de rapports de force : bien qu'à peine esquissée cette démarche permet d'apercevoir des transformations, des asynchronismes, des processus de reproduction. Resterait donc à poursuivre cette analyse anthropologique sur d'autres territoires, car toutes les combinaisons sont possibles entre nos deux extrêmes, et à tenter d'en dégager des principes de modélisation : si G. PEREC(37) pouvait poétiquement décrire des «espèces d'espace», pourrait-on scientifiquement analyser des «espèces de territoire» ? ■



(1) «Le grand jeu de l'histoire, c'est à qui s'emparera des règles, qui prendra la place de ceux qui les utilisent, qui se déguisera pour les pervertir, les utiliser à contre-sens et les retourner contre qui les avaient imposées ; qui, s'introduisant dans le complexe appareil, le fera fonctionner de telle sorte que les dominateurs se trouveront dominés par leurs propres règles. Les différentes émergences qu'on peut repérer ne sont pas les figures successives d'une même signification ; ce sont autant d'effets de substitutions, de remplacements et de déplacements, de conquêtes déguisées, de retournements systématiques.» in FOUCAULT M. NETZSCHE, la généalogie, l'histoire. in AA. VV. : Hommage à J. Hyppolite, Paris, PUF, 1971, p. 145-172.

(2) Ce que suggère, dans le domaine plus restreint de l'anthropologie symbolique, DOUGLAS M. Ainsi pensent les institutions, Paris, Usher, 1989.

(3) AGULHON M. La République au village. Paris, Seuil, 1979 ; BERGER S. Les paysans contre la politique. Paris, Seuil, 1975 ; MARIE M. Les terres et les mots. Paris, Méridiens Klincksieck, 1989 ; ABELES M. Jours tranquilles en 89. Paris, O. Jacob, 1989.

(4) Dans les deux cas j'utilise de façon secondaire les nombreuses études existantes notamment pour l'Italie : elles sont citées ci-dessous. Je me sers aussi d'une expérience directe de ces deux terrains dans le cadre de travaux déjà effectués, ou en cours pour ce qui est du Languedoc-Roussillon.

(5) TARROW S. Between center and periphery. New Haven, London, Yale University Press, 1977.

(6) Et aussi la «solitude» du citoyen face à l'Etat car l'abstraction jacobine a sans doute contribué à censurer des modes de sociabilité et de mobilisation que l'Histoire a laissé vivre en Italie. Cf. sur le travail idéologique jacobin, FURET

F. Penser la Révolution française, Paris, Gallimard, 1978.

(7) S. TARROW parle de clientélisme. Cette notion étant appliquée plus particulièrement à la subculture méridionale il me paraît préférable d'employer le terme générique de réticulaire, les pratiques clientélistes dans les différentes subcultures ne me paraissant pas totalement assimilables les unes aux autres.

(8) GAUDIN J.P. «Revisitons le local. Pour une anthropologie des espaces politiques». Conférence au colloque RATP «Crise de l'urbain», Cerisy, Juin 1985.

(9) DENTE B. Governare la frammentazione, Stato, regioni ed enti locali in Italia, Bologne, Il Mulino, 1985.

(10) PUTNAM R.D., LEONARDI R., NANETTI R.Y. La pianta e le radici, Bologne, Il Mulino, 1985.

(11) Délimitation établie par l'Istituto Cattaneo de Bologne. Cf. BAGNASCO A., Tre Italie, Bologne, Il Mulino, 1977.

(12) On s'appuie ici sur ses travaux : TRIGILIA C. Le subculture politiche territoriali, Milan, Quaderni Fondazione Feltrinelli, 1981, 16 ; id., La regolazione localista : economia e politica nelle aree di piccola impresa, Stato e Mercato, 1985, 14 ; id., Grandi partiti e piccole imprese, Bologne, Il Mulino, 1986.

(13) PECOUT G. Politisation et monde paysan en Toscane. Le cas de la Valdelsa siennoise de 1882 à 1912. Mémoire de maîtrise, Dir. M. AGULHON, Université de Paris I-Sorbonne, 1983 ; MEYRIAT J. (dir.), Changement et tradition en Toscane. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, A. Colin, 1970.

(14) Pour vaincre cet isolement et cette pesanteur sociale on vit les socialistes multiplier les journeaux locaux, mais aussi les conférences itinérantes et les lieux de sociabilité (cercles socialistes, coopératives, associations de gauche).

(15) Pour aller dans le sens des arguments de LAGRANGE H., ROCHE S. Types familiaux et géographie politique en France, Revue Française de Science Politique, 1988, 6, p. 941-964.

(16) SANI G. Political traditions as contextual variables : partisanship in Italy, American Journal of Political Science, XX, 1976 ; Id., Mass-level response to party strategy : the italian electorate and the communist party, in BLACKMER D., TARROW S. (ed.), Communism in Italy and France. Princeton, Princeton University Press, 1975. Il faut signaler que l'importance de la socialisation réticulaire

est aussi fonction de la stabilité démographique de ces régions : même à l'époque des grandes émigrations italiennes on en est peu parti ; et aujourd'hui on y immigre relativement peu.

(17) TRIGILIA C., op. cit., 1986, p. 64 (traduit par nous).

(18) La province du Languedoc comprenait les zones correspondant aujourd'hui à la Haute-Garonne, au Tarn, au Tarn-et-Garonne, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, plus les départements actuels du Languedoc-Roussillon (les Pyrénées-Orientales étant évidemment un ajout puisqu'il s'agit de la partie nord de la Catalogne, rattachée à la France en 1659).

(19) FERRAS R. Le Languedoc-Roussillon, In LACOSTE Y. (dir.), Géopolitiques des régions françaises, tome 3, Paris, Fayard, 1986.

(20) On peut évidemment formuler les mêmes interrogations quant à la validité, pour la recherche, du découpage départemental.

(21) GOGUEL F. Géographie des élections françaises, 1870-1951. Paris, A. Colin, 1951.

(22) LACAVE M. in AA. VV., Histoire de Montpellier, Toulouse. Privat, 1989, p. 264. L'ouvrage indispensable sur la mutation liée au développement de la viticulture est celui de DUGRAND R. Villes et campagnes en Bas-Languedoc. Paris, PUF, 1963.

(23) Voir l'analyse de GILBERT Y. Le Languedoc et ses images. Entre terroir et territoire. Paris, L'Harmattan, 1989.

(24) RITAINE E. Les cultures régionales comme recours symboliques. In POUJOL G., LABOURIE R. Les cultures populaires. Toulouse, Privat, 1979.

(25) GILBERT Y., op. cit., p. 17.

(26) Ce qui recoupe certaines des hypothèses de OBERSCHALL A. Social Conflict and Social Movement. Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1973.

(27) Voir un exposé synthétique des conditions de cette transformation in RITAINE E. La modernité localisée ? Leçons italiennes sur le développement régional. Revue Française de Science Politique, 1989, 2, p. 154-177. Pour l'analyse de situations localisées toscanes, cf. RITAINE E. Prato ou l'exaspération de la diffusion industrielle. Sociologie du Travail, 1987, 2, p. 139-156 ; BAGNASCO A., TRIGILIA C. Società e politica nelle aree di piccola impresa. Il caso della Valdelsa. Milan, Angeli, 1985.

(28) BAGNASCO A. in BAGNASCO A., TRIGILIA C.

Società e politica nelle aree di piccola impresa. Il caso di Bassano. Venise, Arsenale Editrice, 1984, p. 41 (traduit par nous).

(29) TRIGILIA C., op. cit., 1985.

(30) Selon BAGNASCO A., TRIGILIA C. op. cit., 1985, en Val d'Alsace 80 % des salariés des entreprises industrielles sont syndiqués, 41 % dans les entreprises artisanales, en 1983 (la moyenne nationale est de 37 % dans l'industrie). 60 % des entreprises de cette zone ont passé des conventions d'entreprise avec les syndicats. Le nombre d'heures de travail perdues pour fait de grève est parmi les plus bas d'Italie.

(31) TRIGILIA C., op. cit., 1985, p. 189.

(32) De 1962 à 1982 la population du Languedoc-Roussillon a augmenté de 24 % ; celle de l'Hérault passe d'une base 100 en 1954 à 157 en 1982 ; celle du Gard à 137 ; celle de l'Aude à 107 ; les villes concentrent la plus grande partie de cette croissance : la zone urbaine de Nîmes gagne 67 000 habitants ; celle de Montpellier 180 000 (soit + 89 %). Cf. VERLAQUE C. Le Languedoc-Roussillon. Paris, PUF, 1987 ; FERRAS R., VOLLE J.P. Banlieues et banlieusards ou la nouvelle ville languedocienne, in Sens et non-sens de l'espace. Paris, 1984.

(33) 13,5 % des suffrages (11,1 % à l'échelle nationale) aux européennes de 1984. Aux élections municipales de 1989, 11,3 % à Montpellier, 5,2 % à Sète, 7,8 % à Nîmes, 11,2 % à Alès, 4,7 % à Carcassonne. Cf. ALLIES P. Changement social et changement politique, in Midi rouge ?... Midi bouge. Amiras/Repères occitans, Aix-en-Provence, Edisud, 1987, p. 17-29 ; BERNARD M.C., CARRIERE P. Mobilité démographique et comportement électoral. Le Front National en Languedoc-Roussillon aux Européennes de 1984, Bulletin de la Société languedocienne de géographie, Tome 20, 1, 1986, p. 81-99.

(34) Il faudrait évidemment approfondir ici une sociologie de la situation de migration inter-régionale (effets sur les représentations et pratiques du migrant et des groupes de la société d'arrivée). Cf. BARBICHON G. Migration et conscience d'identité régionale. L'ailleurs, l'autre et le soi, Cahiers internationaux de sociologie, LXXV, 1983, p. 321-342 ; et pour le contraste entre l'image de la politique locale chez les nouveaux languedociens et les languedociens de souche, ALLIES P. Territoire régional et représentation des intérêts. Politix, octobre-décembre 1989 : «Les plus régio-

nalistes sont ceux qui ont le moins d'ancienneté et d'enracinement familial dans la région. Ils s'opposent ainsi aux «indigènes», plutôt âgés, vivant en zone rurale, appartenant à des professions en crise ; une population qui a pu se reconnaître dans le régionalisme nationalitaire des années soixante dix, mais qui se montre aujourd'hui méfiante vis-à-vis de la régionalisation institutionnelle. Très localistes, ils sont éloignés des nouveaux régionalistes qui le sont pour des motifs fonctionnels et utilitaires : pour une région qui accompagne, par ses politiques publiques, leur ascension et insertion sociales ainsi que leur vision optimiste de l'avenir dès lors que celui-ci échappe aux enjeux nationaux et supranationaux. Ces régionalistes modernistes, prêts à payer plus d'impôts pour favoriser le développement économique de leur région, se déclarent en même temps prêts à la quitter si elle devait décevoir leur attente.»

(35) BERNARD M.C., CARRIERE P., op. cit.

(36) ABELES M., op. cit.

(37) PEREC G. Espèces d'espace. Paris, Galilée, 1974.